L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

Propriétés de Choix et Améliorées

DU TROISIEME DISTRICT.

MAGNIFIQUE OCCASION POUR PLACEMENT.

Cottage double et commode avec dépendance simple attachée, Nos 738-742 rue France, coin Dauphine.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4129-4131 rue Bourgogne, coin France.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4113-4115 rue Bourgogne, entre les rues France et Mazant.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 820-822 rue France, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 4206-4208 rue Dauphine, entre les rues Lesseps et France.

—AUSSI—

Un et six dixièmes d'action de la Prefered Stock N. O. Brewing Company Certificate No 1600.

Quatre dixièmes d'une action du Common Stock N. O. Brewing Company Certificate No 1455.

MARDI, LE 18 AOUT 1908,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Henry Eberhardt et H. H. Eberhardt et als vs Elizabeth, Georgiana Eberhardt, mineur et al.

No 85,983—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, le 18 août 1908, à midi, en vertu d'un jugement en partage et rendu en Cour ouverte le 19 juin 1908, et signé en cour ouverte le 25 juin 1908, No H. H. Eberhardt et als vs Elizabeth, Georgiane Eberhardt, mineur et al No 85,983 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et en vertu d'un ordre dans la même procédure daté le 2 juillet 1908 et en vertu d'un ordre de ladite Cour, Division E, daté le 2 juillet 1908 dans l'affaire intitulée Succession de Henry Eberhardt No 72,677 du Dossier de ladite Cour, les propriétés comme suit, décrit et désignées à savoir:

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, située dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet numéro 181, borné par les rues France, Dauphine, Mazant et Royale, désignée comme lot numéro seize sur un plan dressé par Cormier, ingénieur civil, daté le 26 avril 1845, déposé en l'étude de C. de Armas, ancien notaire en cette ville, comme plan No 21 du livre des plans No 2, ledit lot formant l'encoignure des rues France et Dauphine et mesurant en la dernière susdite quarante cinq pieds huit pouces et une ligne de face à la rue France sur quatre vingt sept pieds de profondeur et faisant face sur la rue Dauphine entre lignes parallèles.

Acquis par le défunt Henry Eberhardt, le père des personnes en cesi, de Urban Keehn, tuteur naturel de Laura Keehn d'après un acte passé pardevant A. J. Lewis, un notaire en cette ville le 15 novembre 1887 enregistré au Bureau des Transferts, livre 126, folio 984.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet 298, borné par les rues Bourgogne, Rempart, Mazant et France, désigné comme lot F, d'après un plan dressé par D. E. Seghers, voyer, daté le 26 février 1892 et mesurant quarante pieds six pouces de face à la rue Bourgogne sur quatre vingt cinq pieds, cinq pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles et façade sur la rue France.

Ledit lot forme le coin sud ouest des rues Bourgogne et France, acquise par ledit défunt Henry Everhardt (et avec autre propriété) de Leonard , Hoits et autres, d'après un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, un notaire en cette ville, le 11 avril 1893, enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre No 148, folio 213.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 313, borné par les rues Bourgogne, Rempart Mazant et France, désigné comme lot cense D, d'après un plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 26 février 1892 et mesurant trente pieds de face à la rue Bourgogne sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis par ledit défunt Henry Eberhardt (avec autre propriété) de Leonard Hoits et autres, d'après le dit acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 11 avril 1893 Bureau des Transferts, livre 148, folio 223.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 3me District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 240 borné par les rues France, Dauphine (autrefois Grande Hommes), Bourgogne (autrefois Crapo) et Mazant, désigné comme lot No vingt et un sur un plan de Pryo & Cormier, daté le 26 avril 1845, déposé en l'étude de Octave de Armas, ancien notaire en cette ville, comme plan No 21, du livre des plans No 2, d'après ledit plan ledit lot 21 mesure, mesure américaine, quarante cinq pieds, huit pouces et une ligne de face à la rue France sur quatre vingt un pieds de profondeur. Acquis par ledit de mat Henry Eberhardt de Peter Schultz d'après un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 16 avril 1900, enregistré en le Bureau des transferts livre 178 folio 240.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 3me District de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 182, borné par les rues Dauphine, Lesseps, France et Royale désigné comme lot B sur un devis dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 8 juillet 1900, auquel devis ledit lot mesure trente cinq pieds sept pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent six pieds et six lignes entre lignes égales et parallèles, et le dit lot commence à une distance de trente cinq pieds six pouces de l'encoignure des rues Dauphine et France, acquis par ledit défunt Henry Eberhardt de Peter Schultz d'après le dit acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 14 juillet 1900 enregistré au bureau des transferts, livre 178 folio 717.

6° Un et six dixième d'action du "preferred stock" de la N. O. Brewing Company, certificat No 1,600, daté le 13 juillet 1904.

Quatre dixième d'une action du "common stock" de la N. O. Brewing Company, certificat No 1,455, daté le 13 juillet 1904.

Conditions—Pour les actions comptant avec le transfert. Pour les propriétés foncières un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans à l'option des acquéreurs en billets portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication publique, garanti par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale. Les actes de vente devront contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation, et cinq cents frais d'encan en sus de prendre pour former le paiement des billets et toutes les clauses de usuel en de sûreté en les actes de vente, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer les polices aux porteurs des billets et de faire un dépôt de 10 0/0 avec l'encanteur pour lier la vente du prix au moment de l'adjudication.

Les loyers devront appartenir aux acquéreurs qu'à partir du jour du passage des actes de vente.

Les actes de vente pardevant Busnière Renen, notaire aux frais des acquéreurs.

12 juil—12 19 26—août 2 9 16 à date.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Hy Bowie et Hy Bowie, usuellement appelé Burter Bowie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 85,461—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le 1er compte provisoire présenté par Mme Virginia Bowie, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jno. E. Fisher, avocat. 13 août—13 17 22

Succession de Mme Carrie Keiffer, épouse de Léopold Keiffer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 86,812—Division B — Attendu que Léopold Keiffer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Carrie Keiffer, épouse de Léopold Keiffer, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Edgar M. Cahn, avocat. 8 août—8 12 17

AVIS AUX CREANCIERS

I. Trager Company versus Cavarec Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 86,108 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est en peuvent en avoir), pour lesquelles le 1er compte provisoire présenté par Sol Levi, receveur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Lamarre, Michel et Lazarus, Charles Rosen, avocats.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Sophia Baker, Veuve de Patrick Keegan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 86,634—Division A —Attendu que George Baker a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Sophia Baker, veuve de Patrick Keegan, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —N. E. Humphrey, avocat. 6 août—6 10 15

Succession de Marie Louise Guillotte, Veuve de Joseph Kay.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,196—Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Philip Fagh, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—A. J. Peters, avocat. 6 août—6 9 13

Succession de John V. Kramme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 6 894 — Division D — Attendu que Mme Daisy Julia Lawton, veuve de John V. Kramme, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John V. Kramme, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — A. J. Cahill, avocat. 12 août—12 16 21

Succession de John B. Fath.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 83,997 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront le présent notification, les raisons (s'ils en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Philip Fagh, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—A. J. Peters, avocat. 6 août—6 9 13

VENTES A L'ENCAN.

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Comptes Courants et Réclamations

W. R. IRBY, RECEVEUR, vs CASE DREW & CO., LTD.

No 79,567—C. D. C., Div. B.

A L'ENCAN.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—MARDI, 25 août 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, au plus haut each rlacar:

Un lot de comptes courants et de réclamations.

Pour plus d'informations, voir l'encanteur Conditions—Comptant. 11 août—11 16 23 24 25

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 1er SEPTEMBRE 1908.

Succession de Mlle Mary E. Carey.

No 85,685—Cour Civile de District, Division D.

Le Cottage Double, Nos 838 42 rue Ste Marie.

—AUSSI—

Le Cottage Double Nos 1912 14 rue Laurel Devant être vendus séparément, d'après descriptions par un plan à la Bourse.

Devant être vendus à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D King, juge de la Cour Civile de District, Division D, agissant pour l'Hon. W. B. Somerville, juge de la Division D maintenant en congé, daté et signé le 29 juillet 1908, et à moi adressé officiellement en vente, MARDI, le 1er septembre 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Encadrement par les rues ste Marie, St André, Laurel et Association et désigné comme lot No sur un plan d'ec. A. Rodin, le 20 mai 1850 et déposé en l'étude de C. H. Kenney, ancien notaire en cette ville. Ledit lot forme le coin des rues Ste Marie et Laurel et mesure trente et un pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Ste Marie sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et façade sur la rue Laurel, mesure américaine.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance en un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, les paiements différés devant porter intérêt à 8 0/0 à partir de la signature de bail, et devront être garantis par le lien de vendeur usuel et privilège et toutes les clauses de sûreté. Les taxes pour l'année courante devant être un prorata de la date de la signature de l'acte de vente. Les loyers devant appartenir à la succession jusqu'au jour de la signature de l'acte de vente. L'acte de vente devant être pardevant W. F. Brewer, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur
Bureau No 846 rue Commune.
Jno S. Fisher, avocat.
1er août—1 2 9 16 23 30—sept 1

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, LE 27 AOUT 1908.

Succession de Charles Ahlt—No 84,894—Cour Civile de District, Division A

Le Cottage Simple entre, No 2214 rue Frere, entre les rues Jackson et Philip, bornée par la rue Howard;

Devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne à midi

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 24 juillet 1908 et à moi adressé officiellement en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 27 août 1908, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans No 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Frere, Philip, Howard et Jackson et mesurant trente pieds de face à la rue Frere sur cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles bornée sur le côté vers la rue Philip par la ligne le séparant du lot No 11, et sur la ligne le côté vers la rue Jackson et les lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10, du fond duquel lot ledit lot ou portion de terre est transféré à dé prix, comme il paraîtra plus amplement ou se référant à un plan dressé par James M. Doppenilly, arpenteur, le 13 novembre 1866, et déposé pour référence en l'étude de Félix Grima, à taire de cette ville.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles pour l'année 1908; l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant Robert J. Maloney, notaire aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur
No 846 rue Commune.
Robert J. Maloney, avocat.
26 juil—26—août 2 9 16 23 27

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Bons Terrains pour Bâtir,

Rue Gayoso.

Succession de Sylvia Harris, épouse de Celie Johnson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 84,560.

A L'ENCAN, le 27 AOUT 1908.

PAR N. J. CLESI, Encanteur—A midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E daté le 30 juin 1908 et signé en Cour ouverte le 6 juillet 1908 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite; à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent; situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 846 borné par la rue Gravier, l'avenue Tulane les rues Gayoso et Dupré, lequel dit lot de terre est désigné par le No 12 et mesure trente (30) pieds de face à la rue Gayoso, sur 114 pieds 8 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 en plus du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Rolla A. Tichenor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FREED & CLESI,
824 rue Gravier.
26 juil—26—août 2 9 16 23 27

L'Ecole de Culture Physique Pons,

116 RUE ST-CHARLES

Pour le développement des Hommes et des Femmes et le traitement de ceux qui sont atteints de débilité.

CARL PONS, Champion Athlète Greco-Romain, Directeur.

Mme CARL PONS, Enseigne aux Dames.
août—

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS AVANTAGEUX.

Cottage Double.

1016 et 1018 rue Antoine, entre Magasin et Constance,

Joli cottage simple.

2415 rue Constance, entre les rues Première et Seconde.

Emplacement d'affaires,

Coin des rues Constance et Seconde

Succession de Hélène Rebecca Giles.

No 86,234—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 311 rue Baronne—JEUDI le 20 août 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, daté du 10 juillet 1908, pour le compte de la succession de Hélène Rebecca Giles, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en quelque sorte en font partie, situé dans le Faubourg Livaudais, paroisse Jefferson (aujourd'hui Quatrième District de la paroisse Orléans), tel de la Louisiane dans le carré d'îlet No 36 sur le premier plan dudit Faubourg, pour Monsieur Buisson, voyer, et déposé pour qu'on y réfère, en l'étude de Théodore Guyot, ancien notaire en cette ville, ledit carré d'îlet étant compris entre les rues Live Oak, (aujourd'hui Constance) Magazine, Première et Seconde et ledit terrain est désigné par le No 6 sur un plan de H. Macilhenney, voyer, daté du 21 janvier 1841, et déposé comme plan No 39 en l'étude de G. E. Stringer, notaire de cette ville. Ledit terrain mesure trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de façade rue Live Oak (aujourd'hui Constance) sur cent vingt six pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Le susdit achat comprend un joli et valuable cottage simple de résidence, désigné par le numéro municipal 2415 rue Constance, bien établi et renfermant 5 chambres, corridor, chambre à bain, hangar à la rière, etc., etc., sur ce lieu, bâti à distance de la rue et des lignes en terrain, gruling en fer, pavage à ligger.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, [illegible] servitudes et dépendances y [illegible] en de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 211 qui est borné par les rues Amelia, Annunciation, Constance, (ou Live Oak) et Magazine, ledit lot ou portion de terre en question étant une portion de terre ainsi désignée par un No 16 sur un plan fait et certifié par John F. Braud, voyer, daté le 21 mai 1866 annexé et faisant partie de cet acte, et mesurant conformément au susdit plan 23 pieds et 2 pouces de face sur la rue Annunciation par une profondeur entre lignes parallèles de 85 pieds et 10 pouces. La susdite décrite portion de terre comprend presqu'entier de section, et de terre qui est désignée par le No 15 sur un plan par L. Hermann, voyer, annexé et faisant partie d'un acte de dépôt passé pardevant James Fahey, notaire, le 15 mars 1873, et lequel lot, avec la propriété adjacente, a été cédé par le vendeur, de Madame Alice D. Degas, par acte devant ledit notaire Fahey, le 17 mars 1872.

Les améliorations consistent d'une maison double désignée par les numéros municipaux 1016 et 1018 rue Antoine, estimativement bien estimée par les encanteurs à $1,000 et rapportant $22 par mois ou $264 par an.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits privilèges, servitudes voies et dépendances y appartenant ou en quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Live Oak (maintenant Constance), Magazine, Première et Deuxième, et désigné comme lot No 7 sur un plan dressé par H. Macilhenney, voyer, daté du 21 janvier 1840, et déposé comme plan No 39 en l'étude de G. E. Stringer en ses notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesure trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Live Oak (maintenant Constance) sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Deuxième de cent vingt six pieds six pouces mesure américaine et formant l'encoignure des rues Constance et Deuxième.

Les améliorations consistent en une maison en bois subsistant et étant convenablement louée pour un revenu laquelle avec peu d'améliorations et d'agrandissement peut être faite une encoignure de commerce de valeur avec beaucoup de place dans le fond pour plus d'améliorations.

Les propriétés ci-dessus décrites sont actuellement louées comme telles et dans un voisinage bien habité et proximité de tous les agréments.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra déposer 10 0/0 du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication et devant assumer et payer en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et payables en l'année 1908, aussi les frais de tous les certificats nécessaires pour le transfert des titres ainsi que les frais de l'acte de vente, lequel devant être passé pardevant Arthur J. Peters, notaire.

Louis B. Byrne, avocat.
19 juil—19 26—août 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Une bonne encoignure. Magasin et demeure.

No — rue Fern, coin Forshey.

UN BON PLACEMENT.

Succession de Mme Izore Hawthorne

No 85,934— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — JEUDI le 20 août 1908, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 juillet 1908, dans l'affaire de la Succession de Mme Izore Hawthorne, il sera vendu à l'enchère

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, voies privilèges, etc., situé dans le 7me District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Fern, Bernadette, Forshey et Olive. Ledit terrain est désigné par le No 12 sur un plan par C. Uncas Lewis, voyer, daté le 3 juillet 1893 et annexé à un acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, le 17 de juillet 1893. Ledit lot forme l'encoignure des rues Fern et Forshey et mesure 30 pieds de face à la rue Fern sur une profondeur et face à la rue Forshey, ses lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double désigné par le No — Fern. Bon emplacement pour grocerie etc. à côté près du Lincoln Park, sur l'avenue Carrollton.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra assumer ses taxes de 1908 et déposer avec l'encanteur 10 0/0 du montant de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Deibel, notaire.

19 ju.—19 26—août 2 9 16 20

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jennie Dejean, épouse de Philip John Fistrich.

No 86,076—Cour Civile de District, Div. E.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. George H Théard, juge de la Div. E de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 29 juillet 1908, je vendrai à l'encan public, MARDI, le 8 septembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite:

Un cottage simple rue Bordeaux, entre S. Rempart et Bryan-e, square rue Valence, comprenant trois chambres et un porche à la face de sur trois terrains.

Etant trois terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, désignée sur un plan de W J Thompson, voyer en date du 5 juillet 1850, par les Nos 3, 4 et 5 dans le square No 480 borné par les rues Bordeaux, Valence, Dryades et Rempart.

Ledits terrains se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1908 et l'acte de vente pardevant G G Kruttschnitt, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 0/0 de dépôt exigés au moment de la vente.

J. B. RENNYSON, Encanteur.
Jas Boyd Grimson, avocat.
6 août—6 9 16 23 30—sept 6 9